

# 35<sup>e</sup> MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE DE MONTAGNE

Altitude minima : 666 m - Altitude maxima : 1137m

**SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 JUILLET  
2016**

## GERARDMER



**VOSGES 88**  
organisée par

**Le Club Vosgien de Gérardmer**

Jumelé avec «Les amis du Tumulus»  
Club des Marcheurs de Waremmé (Belgique)

Avec l'aide de la ville de Gérardmer, de la  
Société des fêtes et de nombreux annonceurs,  
sous le patronage du Crédit Mutuel.



Conseil Général  
**VOSGES**



**ARRIVEE ET DEPART AU GYMNASSE P ET P.DIDIER**  
**JEU FAMILIAL dimanche sur les 11 km**



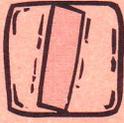
Agrement Ministériel  
du 20.06.06

Reconnaissance de mission  
d'utilité publique arrêté  
N° 012156 du 02.08.2001

Membre F.F.S.P N° F0315  
Visa F.F.S.P N°2016-88-325-11-w

**PARTENAIRES DE LA F.F.S.P.**





# INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

**PARCOURS** : Quel que soit votre parcours, au travers de chemins forestiers, vous gagnerez des sites d'où vous découvrirez comme à l'accoutumée de beaux points de vue sur Gérardmer et ses environs .Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés et les chiens tenus en laisse.

**DEPART ET ARRIVEE** : Du Gymnase Pierre et Paul Didier-15, rue du Levant, Gérardmer, près de la Maison de la Culture et des Loisirs et de l'église. Un fléchage en ville pour s'y rendre sera mis en place.

**HORAIRES** : Les deux jours ,départ de 6h à 14h pour les 11km, de 6h à 13h30 pour les 21km et de 6h à 10h30 pour le marathon. Retour obligatoire avant 18h.

**COTISATIONS DE PARTICIPATION** : La licence de participation Fédération Française des Sports populaires est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2€ (pour les parcours de 11km, 21km et 42km)Cotisation de 6,5€ pour les 42km avec souvenir, diplôme et collation à chaque contrôle .

Portant les timbres de contrôle, nom prénom du participant pour les individuels et du groupe pour les associations, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**RECOMPENSES** : Coupes pour les groupes français et étrangers les plus importants,groupes de plus de 15 personnes .Aux doyens/doyennes des marcheurs et marathoniens .

Challenge réservé et remis en jeu aux associations du canton de Gérardmer . **REMISE DES COUPES A 14H.**

**JEU FAMILIAL** : **Dimanche sur le parcours des 11km, un jeu avec des questions variées est organisé.** Les familles ayant l'ensemble des bonnes réponses seront récompensées.Une loterie sera organisée pour les familles participantes, les résultats seront communiqués au gymnase à 14h.

**RAVITAILLEMENT** : La présentation de la licence de participation donne droit à une boisson GRATUITE ainsi qu'un régénérant solide AU PREMIER CONTROLE. Sandwichs, frites, assiettes garnies, aux contrôles 2, 3 et à l'arrivée sont payants.

**PARKINGS** : Aux abords immédiats du gymnase, emplacement pour les cars.

**ASSURANCE** : La Fédération Française des Sports Populaires est garantie en Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA. L'INSCRIPTION A LA MARCHÉ POPULAIRE VAUT DECLARATION DE NON CONTRE-INDICATION MEDICALE ET D'APTITUDE PHYSIQUE à participer à ce genre d'activité. La licence de participation remise à chaque marcheur et REDIGEE A SON NOM vaut attestation (voir garantie au verso)

**SECURISME PREMIER SECOURS** : Assuré par l'association.

**URGENCES : 112**

**CONSEILS ET REMARQUES** : La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal. Chaque participant doit être titulaire de sa licence et suivre les chemins et sentiers tracés. Il est interdit de fumer sur le parcours, ainsi que d'y faire du feu et de jeter des déchets, papiers, gobelets... En cas d'infraction à ces règles de bonne conduite, la responsabilité des contrevenants serait engagée.

**"VOUS QUI AIMEZ LA NATURE, PRÉSERVEZ-LA".**

## RENSEIGNEMENTS :

• François BRAVO, Président  
12, chemin de la Brodeuse  
88400 GERARDMER 03 29 63 07 39

• Yves COLIN, Inspecteur des sentiers  
42, rue de Corcieux  
88600 LAVELINE Dt BRUYERES 03 29 58 54 54

